

Ecrit par le 20 septembre 2025

Vaucluse : partenariat entre la gendarmerie et le comité départemental de rugby



Mardi 12 septembre, le groupement de gendarmerie départementale de Vaucluse et le comité départemental de rugby ont scellé leur partenariat par la signature d'une convention.

C'est à l'occasion des assises des clubs du comité départemental de rugby du Vaucluse que la convention de partenariat a été signée. L'objet de ce partenariat porte sur la réalisation d'actions de prévention, auprès des joueurs et joueuses ainsi que de leurs encadrants, sur diverses thématiques comme les discriminations, les conduites addictives, les drogues, la radicalisation et l'insécurité dans les stades.

C'est en mai dernier que les premières actions avaient été conduites. Près d'une dizaine d'équipes de jeunes joueurs avaient bénéficié de l'intervention d'une gendarme de la maison de confiance et de protection des familles, sur le sujet des dangers des drogues.

[Lire aussi - « \(Vidéo\) Coupe du monde de rugby : revivez la cérémonie d'accueil de l'équipe d'Uruguay à Avignon »](#)

Ecrit par le 20 septembre 2025



[Lire aussi - « Coupe du monde de rugby : le monde de l'ovale à l'honneur dans le Vaucluse »](#)

Vaucluse : le département recrute 100 assistants familiaux

Ecrit par le 20 septembre 2025



Confronté à de nombreux départs en retrait et à une pénurie de nouveaux candidats, le département de Vaucluse recrute 100 assistants familiaux. La rémunération démarre à 1 900 euros nets mensuels.

Salarié du Département de Vaucluse, l'assistant familial accueille jour et nuit, à son domicile, des mineurs de tous âges ou des jeunes de moins de 21 ans. Ce métier exige une disponibilité, une présence au quotidien et d'importantes qualités humaines ainsi que des capacités éducatives. La personne doit également disposer d'une chambre individuelle pour l'enfant. La rémunération démarre à 1 900 euros nets mensuels pour l'accueil d'un enfant et comprend les frais engagés pour l'enfant confié.

Pour atteindre son objectif de recruter 100 assistants familiaux, le département a lancé une vaste campagne de communication.

Tout postulant doit d'abord assister à une réunion d'information avant de déposer un dossier. Une évaluation psycho-sociale est ensuite effectuée. Il faut obtenir un agrément du département puis suivre une formation. L'agrément accordé, l'assistant familial effectue une demande d'emploi auprès de la Présidente du Département. Le candidat doit envoyer un curriculum vitae, une lettre de motivation et la copie de son agrément. Pour postuler, le permis B et un véhicule sont indispensables.

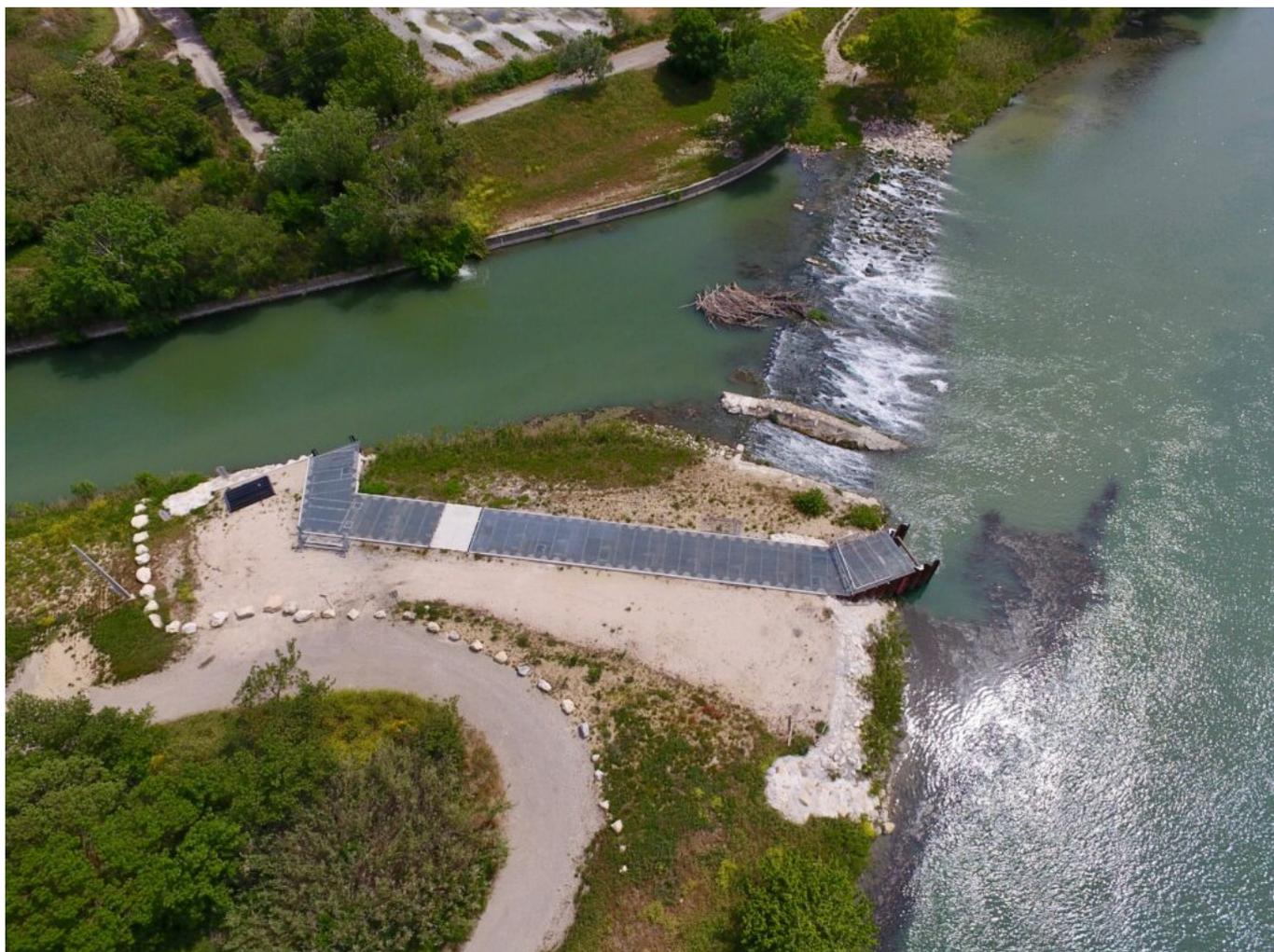
Aujourd'hui, en Vaucluse, 500 enfants sont accueillis par des assistants familiaux au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance. La durée de leur accueil varie de quelques mois à plusieurs années.

Écrit par le 20 septembre 2025

Plus d'informations aux : 06 42 97 18 48 / 04 90 16 17 52 ou sur : adoptionagrementfamilial@vaucluse.fr

J.R.

Vaucluse : inauguration de l'ouvrage de franchissement piscicole de l'Ouvèze



Construit sur le seuil à la confluence du fleuve Rhône et de la rivière Ouvèze, l'ouvrage de

Ecrit par le 20 septembre 2025

franchissement piscicole de l'Ouvèze a été inauguré ce mardi 12 septembre. Cet ouvrage est destiné à faciliter la circulation des poissons principalement à leur montaison dans l'Ouvèze.

16ème ouvrage de franchissement réalisé par CNR au titre de ses Missions d'Intérêt Général et intégré au Plan Rhône, cet ouvrage est le fruit d'un partenariat entre CNR, maître d'ouvrage et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, en faveur de la continuité piscicole et de la protection de la biodiversité. Plus de 1 000 poissons et 14 espèces différentes ont été recensés un mois après la mise en service de son système de vidéo comptage. La réalisation de cet ouvrage de franchissement a représenté un investissement total de 2.5 millions d'euros, cofinancé par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (40%) et CNR (60%).

Pourquoi un ouvrage de franchissement piscicole ?

Le seuil de l'Ouvèze a été créé en 1972 pour maintenir un niveau de nappe en adéquation avec les besoins d'alimentation des stations de pompage. Il constitue un obstacle à la bonne circulation des espèces, notamment les grands migrateurs - l'anguille, l'alose et la lamproie - remontant le fleuve Rhône depuis la mer pour gagner l'Ouvèze. Pour leur permettre de franchir ce seuil et de circuler librement entre le Rhône et l'Ouvèze, CNR a bâti un ouvrage de franchissement piscicole de dernière génération. Ce dispositif leur permet d'accéder à des zones de croissance et de reproduction et participe ainsi à la recolonisation du fleuve, de ses annexes et de ses affluents. Mis en service en 2021, il ouvre la voie à 25 km de rivière (Ouvèze), en les reconnectant à plus de 85 km de cours d'eau, dont la Durance, la Cèze, et bien sûr le Rhône en axe principal.

Comment fonctionne-t-il ?

Les poissons qui arrivent à la confluence sont incités par un débit d'attrait à s'engager dans l'ouvrage. Puis ils parcourent une succession de 12 bassins de 4 mètres sur 4 mètres présentant chacun une double fente de 40 centimètres de largeur pour franchir les 2.9 mètres (maximum) de hauteur de chute. Ce fractionnement en petites chutes rend possible la progression des poissons. La longueur totale de l'ouvrage s'établit à environ 60 mètres. La hauteur d'eau dans la passe est au minimum de 1 mètre.

Le fond de la passe est équipé de galets maçonnés, qui offrent des zones de repos ou de reptation, notamment pour les anguilles.

Une efficacité surveillée

Depuis juillet 2023, l'ouvrage est équipé d'un dispositif amovible de vidéo-comptage qui filme les poissons passant devant un fond lumineux. Les vidéos sont ensuite analysées par des spécialistes pour déterminer les espèces, l'âge, la taille et le nombre d'individus. Le suivi des espèces est effectué avec le concours de différentes structures dont l'association Migrateurs Rhône Méditerranée, l'Office Français pour la Biodiversité et des bureaux d'études partenaires.

Depuis la mise en service du dispositif, 1 000 poissons ont été recensés, représentant 14 espèces différentes. L'année 2024 verra un suivi plus complet sur la période de migration la plus dense des

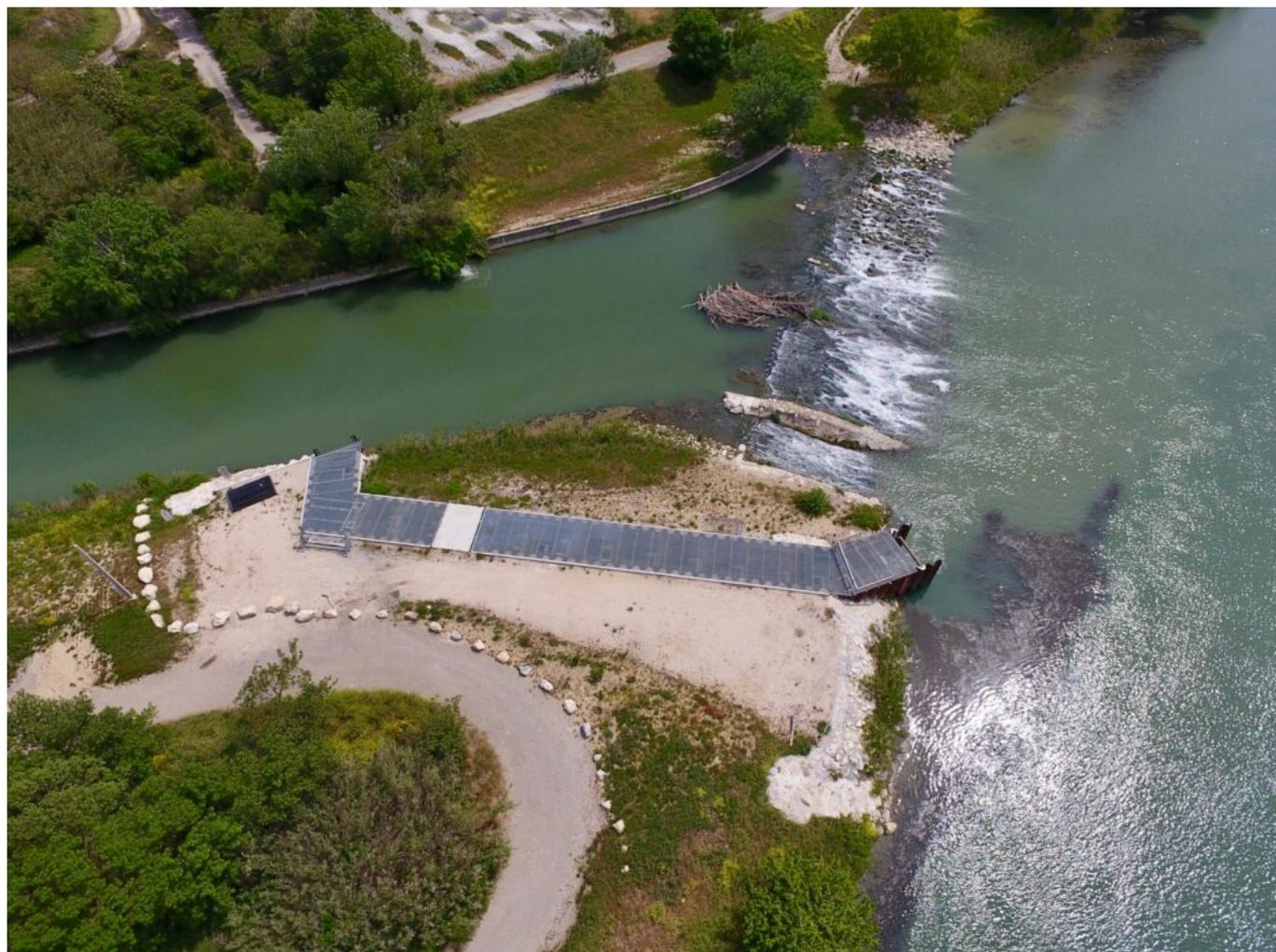
Ecrit par le 20 septembre 2025

espèces ciblées (anguille européenne, alose, lamproie).

Un projet partenarial

L'ouvrage de franchissement de l'Ouvèze s'intègre dans l'enjeu global du bassin Rhône-Saône de restauration de l'axe migratoire, mis en œuvre de manière concertée et associant l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, CNR, l'Office Français de la Biodiversité, la DREAL de Bassin Auvergne Rhône-Alpes et l'Association Migrateurs Rhône-Méditerranée.

CNR a assuré la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre du projet et a fait appel à des entreprises régionales pour sa construction : MAÏA SONNIER, MAÏA FONDATION, REBOUL, SIBER, SVT, DEKRA, EIV. La réalisation de cet ouvrage a représenté un investissement total de 2.5 millions d'euros, cofinancé par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (40%) et CNR (60%) et également soutenu par le Plan Rhône.



DCIM\100MEDIA\DJI_0023.JPG

Coupe du monde de rugby : le monde de l'ovalie à l'honneur dans le Vaucluse



A l'occasion de la coupe du monde de rugby, qui a commencé le 8 septembre, le Vaucluse et la Région PACA mettent à l'honneur le ballon ovale.

C'est en France que se déroule la dixième édition de la coupe du monde de rugby à XV, qui a commencé ce 8 septembre et prendra fin le 28 octobre. Sur les 48 matchs de la compétition, dix ont lieu en Provence-Alpes-Côte d'Azur : quatre à Nice et six à Marseille, dont deux quarts de finale. La région est, avec l'Île-de-France, celle qui accueille le plus de matchs.

La région est également celle qui accueille le plus de camps de base avec l'Afrique du Sud à Toulon,

Ecrit par le 20 septembre 2025

l'Ecosse à Nice, [l'Uruguay à Avignon](#) et l'Equipe de France à Aix-en-Provence pendant 15 jours. L'accueil du camp de base de l'Uruguay dans la cité des Papes est une reconnaissance pour le monde de l'ovalie vaclusien qui compte 18 clubs, dont 16 qui disposent d'une école de rugby.

L'équipe de rugby d'Uruguay à la rencontre des élèves vaclusiens

Vendredi 8 septembre, à quelques heures du premier match de la compétition, l'équipe de rugby d'Uruguay est allée à la rencontre de 5 classes de l'école Pierre de Coubertin. L'occasion pour les élèves vaclusiens de découvrir la pratique du rugby aux côtés de joueurs professionnels.



Ecrit par le 20 septembre 2025



Ecrit par le 20 septembre 2025



Lors de la cérémonie d'accueil de la sélection uruguayenne, ce [lundi 11 septembre](#), les joueurs de l'équipe se sont là encore montrés proches des jeunes vauclusiens en se prêtant au jeu des selfies à de nombreuses reprises.

Les matchs de l'équipe de France retransmis à Caumont-sur-Durance

Dans le cadre du label « Terre de Jeux 2024 », Caumont-sur-Durance a décidé de retransmettre des matchs de l'équipe de France de rugby pendant la Coupe du Monde sur le grand écran de la salle des fêtes Roger Orlando. Le premier match a été diffusé ce vendredi 8 septembre. Les prochains seront diffusés le vendredi 6 octobre (France-Italie) et le samedi 28 octobre (finale). Selon les résultats de l'équipe de France, d'autres matchs pourront être programmés comme le quart de finale et la demi-finale.

[Lire également - « \(Vidéo\) Coupe du monde de rugby : revivez la cérémonie d'accueil de l'équipe d'Uruguay à Avignon »](#)

Une buvette et de la restauration sont proposées sur place. L'intégralité des sommes récoltées aidera, en

Ecrit par le 20 septembre 2025

plus des aides municipales, à financer les déplacements des groupes de jeunes Caumontois de 8 à 17 ans. Ils iront assister à des épreuves sportives lors des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Rugby à XV : 43 licenciés pour 10 000 habitants

Avec 22 070 licenciés en 2019, soit 43 licenciés pour 10 000 habitants, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 5^e région française pour la pratique du rugby à XV en club, légèrement en retrait par rapport au niveau national (48 licenciés pour 10 000 habitants). La part de licenciés est la plus élevée dans le Var.

Du côté des installations, avec 91 terrains (1,8 pour 100 000 habitants) et 128 clubs (2,5 pour 100 000 habitants), la région se classe respectivement aux 10^e et 9^e rangs pour le nombre de terrains et de clubs par habitant. Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Corse sont les seules régions de France métropolitaine à posséder plus de clubs que de terrains de rugby.

Ecrit par le 20 septembre 2025

Territoire	Licenciés en 2019				Évolution du nombre de licenciés entre 2014 et 2019 (en %)	Infrastructures	
	Nombre de licenciés	Nombre de licenciés pour 10 000 habitants	Part des femmes (en %)	Part des moins de 15 ans (en %)		Nombre de clubs en 2019	Nombre de terrains ¹ en 2020
Alpes-de-Haute-Provence	770	47	8,0	36,8	-18,8	5	4
Hautes-Alpes	580	41	13,5	37,7	-3,9	4	3
Alpes-Maritimes	2 460	22	7,7	37,0	-5,9	12	13
Bouches-du-Rhône	7 710	38	8,2	38,1	10,9	40	26
Var	7 170	67	7,6	34,8	-14,7	46	23
Vaucluse	3 380	60	8,4	30,9	-6,5	21	22
Provence-Alpes-Côte d'Azur	22 070	43	8,1	35,8	-4,6	128	91
France (y compris régions et départements d'Outre-mer)	323 120	48	10,0	31,0	-1,4	1 932	2 552

¹ Les terrains mixtes sont exclus, seuls les terrains de rugby codés « 2803 » au répertoire des équipements sportifs sont comptabilisés.

Etude de l'Insee Paca. Indicateurs sur la pratique du rugby par département. Source : Injep-Medes et Ministère des sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Le nombre de terrains par habitant est le plus élevé en Vaucluse (3,9 pour 10 000 habitants). Il est le plus faible dans les Bouches-du-Rhône (1,3 pour 10 000 habitants) et les Alpes-Maritimes (1,2), départements les plus densément peuplés.

Un sport prisé par les 15-44 ans

Le rugby est un sport prisé par les 15 à 44 ans. 49% des licenciés de rugby ont entre 15 et 44 ans, alors que c'est le cas de seulement 34% des licenciés pour l'ensemble des sports olympiques. La pratique du

Ecrit par le 20 septembre 2025

rugby est faible chez les enfants (36% des licenciés ont moins de 15 ans) et encore plus chez les plus de 45 ans qui représentent 15% des licenciés.

Entre 2014 et 2019, le rugby a perdu 1 070 licenciés en Provence-Alpes-Côte d'Azur (-4,6%). La baisse est plus forte qu'au niveau national (-1,4%). La chute des effectifs concerne tout particulièrement les Alpes-de-Haute-Provence et le Var. A l'inverse, le nombre de licenciés a augmenté dans les Bouches-du-Rhône.

La baisse du nombre de licenciés en Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 2014 et 2019 intervient après une hausse de 630 licenciés entre 2011 et 2014 (+2,8% contre +1,8% en France). Cette hausse était portée exclusivement par les moins de 25 ans. L'arrivée du XV de France en finale de la coupe du monde de rugby en 2011 en Nouvelle-Zélande a pu susciter l'engouement des plus jeunes et expliquer la hausse du nombre de licenciés dans les années qui ont suivi. La coupe du monde de 2015 au Pays de Galles, où la France a obtenu de moins bons résultats, n'a pas créé la même dynamique.

2 050 licenciés de rugby à XIII en Provence-Alpes-Côte d'Azur

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2 050 personnes sont licenciées auprès de la Fédération Française de Rugby à XIII, dont 1 090 en Vaucluse et 820 dans les Bouches-du-Rhône.

Environ 300 personnes sont également affiliées à la Fédération Nationale de Touch rugby. Le Touch rugby exclut les contacts violents et peut se jouer de manière mixte. En France, les femmes y sont un peu plus représentées que dans le rugby à XV (respectivement 28% et 10%).

J.R.

Le Vaucluse se mobilise pour le Maroc

Ecrit par le 20 septembre 2025



Le Maroc a été touché par un violent séisme d'une magnitude de 6,8 dans la nuit de vendredi 8 à samedi 9 septembre. Plus de 2 000 personnes seraient décédées selon le dernier bilan qui annonce également plus de 2 400 blessés. Touchés par ce drame, le Vaucluse, mais aussi la Région Sud, commencent à se mobiliser pour apporter leur aide.

En réponse à cette situation alarmante, et la communauté marocaine d'Avignon étant l'une des plus importantes de France, Cécile Helle, maire d'Avignon, a tenu à exprimer son émotion et sa solidarité au peuple marocain ainsi qu'aux autorités du pays. « Je pense tout particulièrement à celles et ceux qui ont été touchés dans leur chair par ce terrible séisme, évoque-t-elle dans un communiqué. Je pense également à l'ensemble de la communauté marocaine d'Avignon dont les attaches familiales et amicales avec leur pays d'origine restent importantes. » La maire a également souligné que la Ville d'Avignon se mobiliserait d'avantage dans les prochains jours pour manifester plus concrètement son soutien et son aide aux villes et villages marocains, ainsi qu'à leurs populations.

Plusieurs collectes s'organisent déjà pour venir en aide aux sinistrés. [L'association d'amitié franco-marocaine d'Avignon](#) recherche en priorité du matériel médical (contact : 06 10 30 63 85). L'association Djelia Internationale organise également une collecte de fonds en Vaucluse. Si vous souhaitez donner, il faut contacter Latif Dehy par mail à l'adresse dehy.latif@gmail.com

La Région Sud, de son côté, s'est associée à la Région Occitanie et à la Corse, pour offrir son soutien au Maroc. Ensemble, ils débloquent en urgence 1 million d'euros pour venir en aide au peuple marocain et s'engagent pour aider les blessés et sinistrés, tout en se rendant disponibles pour déployer une aide

Écrit par le 20 septembre 2025

humanitaire d'urgence.

V.A.

Vaucluse : Saint-Didier solidaire pour la protection des forêts



La commune de Saint-Didier a signé une convention avec le Comité Communal des Feux de

Écrit par le 20 septembre 2025

Forêts (CCFF) de la-Roque-sur-Pernes.

Dans le cadre de cette collaboration, Jean-Paul Baldacchino, Michel Bézert, Thierry Meysen et Jean-François Samie, supervisés par le Maire, Gille Vève, opèrent des patrouilles et assurent des postes de vigie dans les Monts du Vaucluse.

Quelques chiffres pour le Vaucluse :

- 1 100 bénévoles engagés pour la protection de la forêt tout au long de l'année
- 68 CCFF Acteurs essentiels dans la prévention et la lutte contre les incendies de forêt
- 9 596 heures de surveillance réalisées par équipe de 2 bénévoles sur la saison 2022
- 85 357 kms parcourus en patrouille soit en 4x4 ou à pied ou en VTT ou à cheval pour la saison 2022



Écrit par le 20 septembre 2025

De gauche à droite : Jean-François Samie (conseiller municipal), Jean-Paul Baldacchino (Adjoint au Maire de Saint-Didier), Gilles Vève (Maire de Saint-Didier), Philippe Delebecque (Maire de La-Roque-sur-Pernes), Ghislaine Larguier (DGS de La-Roque-sur-Pernes et Référente CCFF), Alain Buisson (Responsable du CCFF de La-Roque-sur-Pernes), Thierry Meysen (Saint-Didiérais), Michel Bézert (Saint-Didiérais).

Etat de catastrophe naturelle reconnu en Vaucluse : 30 jours pour faire sa déclaration de sinistre



Ecrit par le 20 septembre 2025

A la suite du phénomène de sécheresse et réhydratation des sols survenu en 2022, l'arrêté interministériel du 21 juillet 2023, publié au journal officiel ce 8 septembre 2023, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle les communes suivantes :

Aubignan, La Bastidonne, Beaumes-de-Venise, Beaumont-de-Pertuis, Bollène, Bonnieux, Buisson, Cairanne, Caseneuve, Châteauneuf-de-Gadagne, Crestet, Cucuron, Entraigues-sur-la-Sorgue, Gigondas, Goult, Lafare, Lagnes, Lauris, Lioux, Maubec, Monteux, Mormoiron, Roaix, La Roque-Alric, Roussillon, Saint-Didier, Saint-Hippolyte-le-Graveyron, Saint-Martin-de-Castillon, Saint-Pierre-de-Vassols, Saint-Saturnin-les-Apt, Sannes, Sarrians, Sorgues, Le Thor, Travaillan, Uchaux, Vacqueyras, Vaison-la-Romaine, Vedène, Velleron, Villeneuve-lez-Avignon et Villes-sur-Auzon.

Les personnes sinistrées disposent d'un délai de 30 jours au maximum à compter de la publication de l'arrêté au journal officiel, soit jusqu'au 9 octobre 2023, pour déclarer les dégâts subis auprès de leur compagnie d'assurance.

La Poste recrute 50 facteurs dans le Vaucluse



Ecrit par le 20 septembre 2025

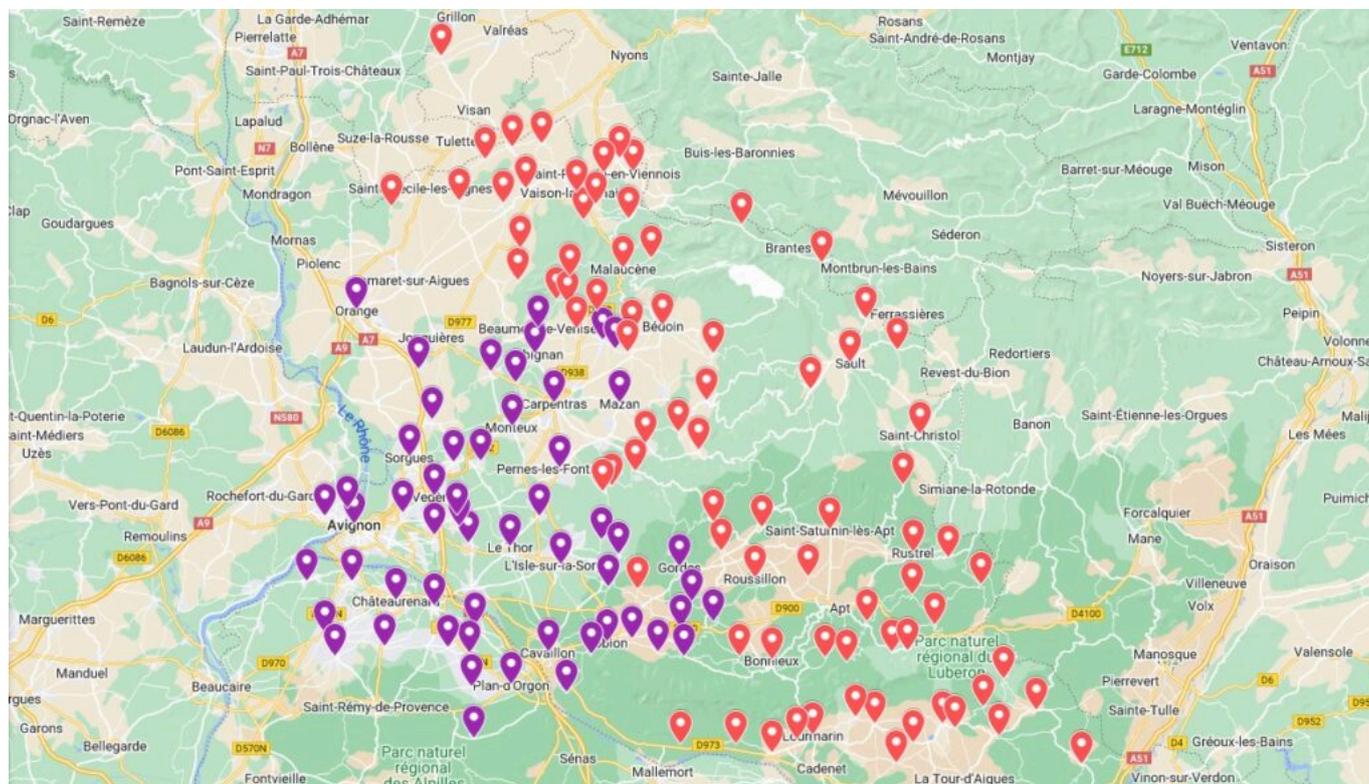
Pour anticiper la période de fin d'année, la Poste recrute 50 facteurs et factrices dans la Vaucluse.

La Poste recrute et forme 50 facteurs et factrices dans le Vaucluse sur les secteurs de Pernes les Fontaines, Cavaillon, Vedène, Apt, Gordes, Valréas et Pertuis pour anticiper le rush de fin d'année.

Pour postuler, il faut avoir plus de 18 ans et le permis B. Aucun diplôme n'est requis.

Les candidats sont invités à se connecter sur www.laposterecrute.fr

(Carte interactive) Taxe d'habitation des résidences secondaires : les 118 communes de Vaucluse où elle peut augmenter en 2024



Ecrit par le 20 septembre 2025

Sur les 151 communes de Vaucluse, plus des trois quarts peuvent désormais majorer leur taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Si jusqu'à présent 40 communes vauclusiennes pouvaient, depuis 2013, majorer la taxe d'habitation des résidences secondaires et les logements vacants, [un décret du gouvernement](#) vient d'élargir cette possibilité à 2 200 nouvelles communes françaises de moins de 50 000 habitants. Parmi elles, 78 communes de Vaucluse ont maintenant cette possibilité (78% des communes de Vaucluse au total désormais). Pour cela, elles devront délibérer au plus tard le 1^{er} octobre pour une application au 1^{er} janvier 2024. Cette mesure a pour objectif de lutter contre un déséquilibre entre l'offre et la demande de logements en raison des difficultés d'accès au logement sur l'ensemble du parc résidentiel existant.

« Pour ces communes, la tension immobilière est notamment caractérisée par le niveau élevé des loyers ou des prix d'acquisition des logements anciens ainsi que par la proportion élevée de logements affectés à l'habitation autres que ceux affectés à l'habitation principale par rapport au nombre total de logements », explique le décret.

Le but étant désormais d'offrir aux communes entrant dans le périmètre d'application de la mesure (cette possibilité n'est toutefois pas obligatoire pour les municipalités) l'option de majorer la taxe d'habitation sur les résidences secondaires pour les propriétaires ne pouvant justifier une occupation de leur logement au moins 90 jours consécutifs. Dans le viseur notamment : les propriétaires louant à l'excès leur logement sur les plateformes de type Airbnb.

23 980 maisons secondaires en Vaucluse

A ce jour, en Vaucluse on dénombrait 23 980 maisons considérées comme secondaires au sens fiscal. Proportionnellement c'est dans le territoire de la communauté de communes de Ventoux-Sud (21,3%) que l'on constate la plus grande part de résidences secondaires au sein du parc de logements. On trouve ensuite Pays d'Apt-Luberon (20,8%), Vaison-Ventoux (18,6%), Sud-Luberon (11,7%), Luberon Monts de Vaucluse (10,8%), la Cove (9%), Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse (6,3%), Aygues-Ouvèze en Provence (5,2%), Rhône-Lez-Provence (3,9%), le Grand Avignon (3,2%), la CCPRO (2,8%) et les Sorgues du Comtat (2,4%). Dans les territoires voisins cette part s'élève à 14,3% pour la Communauté de communes Vallée des Baux Alpilles, 7% pour Arles-Crau-Camargue-Montagnette et 3,9% pour Terre de Provence.

Depuis 2013 (en violet sur la carte)

Les 40 communes dans le Vaucluse (84)

Althen-des-Paluds
Aubignan
Avignon
Beaumes-de-Venise
Beaumettes
Bédarrides

Ecrit par le 20 septembre 2025

Caromb
Carpentras
Cavaillon
Châteauneuf-de-Gadagne
Cheval-Blanc
Courthézon
Entraigues-sur-la-Sorgue
Gordes
Goult
L'Isle-sur-la-Sorgue
Jonquerettes
Lagnes
Loriol-du-Comtat
Maubec
Mazan
Ménerbes
Modène
Monteux
Morières-lès-Avignon
Oppède
Orange
Pernes-les-Fontaines
Le Pontet
Robion
Saint-Pantaléon
Saint-Saturnin-lès-Avignon
Sarrians
Saumane-de-Vaucluse
Sorgues
Taillades
Le Thor
Fontaine-de-Vaucluse
Vedène
Velleron

Les 13 communes dans les Bouches-du-Rhône "avignonnaises" (13)

Barbentane
Cabannes
Châteaurenard
Eygalières
Eyragues
Graveson
Maillane

Ecrit par le 20 septembre 2025

Mollégès
Noves
Plan-d'Orgon
Rognonas
Saint-Andiol
Verquières

Les 2 communes dans le Gard "avignonnais" (30)

Les Angles
Villeneuve-lès-Avignon

À partir de 2024 (en orange sur la carte)

Les 78 communes dans le Vaucluse (84)

Ansouis
Aurel
Auribeau
Le Barroux
La Bastide-des-Jourdans
Le Beaucet
Beaumont-de-Pertuis
Beaumont-du-Ventoux
Bédoin
Blauvac
Bonnieux
Buisson
Buoux
Cabrières-d'Avignon
Cairanne
Caseneuve
Castellet-en-Luberon
Crestet
Crillon-le-Brave
Cucuron
Entrechaux
Faucon
Flassan
Gargas
Gignac
Gigondas
Grambois
Joucas
Lacoste

Ecrit par le 20 septembre 2025

Lafare
Lagarde-d'Apt
Lagarde-Paréol
Lauris
Lioux
Lourmarin
Malucène
Malemort-du-Comtat
Mérindol
Méthamis
Monieux
La Motte-d'Aigues
Murs
Peypin-d'Aigues
Puget
Puyméras
Puyvert
Rasteau
Richerenches
Roaix
La Roque-Alric
La Roque-sur-Pernes
Roussillon
Rustrel
Sablet
Saignon
Saint-Christol
Saint-Hippolyte-le-Graveyron
Saint-Léger-du-Ventoux
Saint-Marcellin-lès-Vaison
Saint-Martin-de-Castillon
Saint-Martin-de-la-Brasque
Saint-Pierre-de-Vassols
Saint-Romain-en-Viennois
Saint-Roman-de-Malegarde
Saint-Saturnin-lès-Apt
Saint-Trinit
Sannes
Sault
Savoillan
Sivergues
Suzette
Vaison-la-Romaine

Ecrit par le 20 septembre 2025

Vaugines
Venasque
Viens
Villedieu
Villes-sur-Auzon
Vitrolles-en-Lubéron

Pour en savoir plus sur l'ensemble des communes de France :
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047998521>

DP & LG